

## EN BREF ...

### BASTIDES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

La domination et l'organisation politique du territoire constituent une thématique importante pour comprendre les bastides : elles apparaissent alors que se mettent en place des rouages administratifs pour maîtriser et unifier les territoires.

*C'est l'un des aspects abordés dans le Forum de Geaune, que nous avons organisé le 23 juin. Il a accueilli une centaine de personnes. Les visites de site et autres animations fêtant les 700 ans de la bastide ont été une réussite également. Le livre d'actes sera préparé en 2019 et nous aurons l'occasion d'y revenir alors.*

*Ce thème a fait l'objet d'intéressants développements lors du colloque international organisé par l'Université de Pau du 7 au 9 novembre ; il était consacré aux Principautés méridionales. En voici quelques échos rapides.*

O. Matteoni rappelle qu'au XIII<sup>e</sup>, l'État n'est pas centralisé. Un trait unificateur - et spécifiquement français - est une mystique du sang royal. Les principautés ne sont alors pas concurrentes à l'autorité royale : elles la relayent et sont le cadre de diffusion des principes nouveaux de bon gouvernement. G. Chenard décrit ainsi l'administration d'Alphonse de Poitiers et le rôle qu'elle a joué, en l'absence physique du prince - il résidait à Paris - pour valoriser et unifier, politiquement et économiquement, un territoire hétérogène tout en préservant les particularismes locaux. Ce souci d'une bonne administration se retrouve en Navarre, autre terre qui était alors elle aussi sous obédience capétienne : nombre de feuillets de compte nous en sont parvenus.

**Les bastides apparaissent donc dans un contexte où se mettent en place des rouages administratifs** : en Agenais, en Navarre, en Béarn... Les souverains s'appuient sur une administration pour être les maîtres de territoires souvent très discontinus. Un autre exemple est le domaine des Foix-Béarn ; toutefois Cl. Pailhès y note les différences importantes entre Foix et Béarn, tenant à leur histoire antérieure : une tradition de lien fort entre noblesse locale et communautés rurales est propre au comté de Foix.

Parallèlement l'héraldique montre une valorisation du pouvoir des princes par les signes : armoiries, sceaux, signets, devises... Autre indice d'une bonne administration, le soin nouveau apporté à des **services d'archives**, par exemple à Foix (A. Goulet), ou aux **enquêtes fiscales** (V. Lamazou-Duplan). Les **monuments** parlent également du pouvoir : celui des princes (le Château Vieux de Bayonne, F. Boutouille), mais aussi celui de l'évêque (ancien château épiscopal de Bayonne) : l'autorité religieuse est plus difficile à admettre en politique et particulièrement aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (T. Pécout). Mais différentes bastides sont fondées par des évêques ou des maisons abbatiales.

La situation évolue au XV<sup>e</sup>. Le lien des principautés avec la royauté se distend alors. La famille d'Albret émerge alors au tout premier rang national, bénéficiant de faveurs royales et d'une politique d'alliances matrimoniales réussies : l'accession d'Henri IV à la couronne de France sera la conséquence lointaine de cette montée en puissance d'une famille tout au long du XVe.

## Un plan stratégique pour la fédération

Le 3 avril 2018, le CA fédéral a été reçu à l'Hôtel de Région. Celle-ci nous demande une déclaration d'intention en décembre. Il est alors apparu opportun de coordonner différentes initiatives.

Un projet stratégique axé sur la communication a ainsi été élaboré et validé en CA le 13 juillet. Il inclut les plaquettes touristiques, le site internet, un projet de livre grand public... Dans un second temps, produits dérivés ou valorisation du patrimoine gastronomique seront envisagés. Ce projet sera développé par un stage étudiant 'Valorisation du Patrimoine' en été 2019 qui évaluera plus concrètement les opportunités.

Le chantier devra étudier une coordination entre les structures muséographiques de Monflanquin et de Monpazier. Le 19 octobre, la Commission Histoire a visité le Musée de Monflanquin et fait différentes suggestions. Il sera fait de même à Monpazier en 2019. Ces structures et quelques autres pourraient jouer un rôle pivot dans une affirmation régionale de notre Fédération.

Cela implique d'être très à l'écoute des idées nouvelles apparues dans la recherche. La page suivante récapitule les thèmes les plus fréquemment débattus, dans une présentation condensée donc schématique, mais nous l'espérons accessible à ceux d'entre vous que l'histoire intéresse.

Prochaine réunion 11 mai 2019

Contactez-nous via l'adresse mail :  
[docubastides@gmail.com](mailto:docubastides@gmail.com).

## Quelques phrases (schématiques) pour bousculer les idées reçues (\*)

**La toponymie.** Les appellations « Labastide de xxx » se rapportent à des constructions à rôle militaire à l'initiative de chevaliers locaux. Fréquentes en Provence, elles sont antérieures à 1230 : après cette date et pour les bourgs qui nous intéressent, l'appellation « La Bastide » est devenue rare.

**L'inspiration romaine récusée.** Les textes latins n'attribuaient pas un rôle spécifiquement commercial à la place. Les bastides du Sud-Ouest ne sont pas produites d'un jet sur un modèle unique. L'hypothèse d'un héritage romain est donc récusée par les historiens.

**La Croisade des Albigeois et ses conséquences.** Les pouvoirs royaux se sont affirmés et doivent s'implanter sur un territoire en partie dévasté. Les taxes perçues (partagées pour moitié dans le cas de paréage) leur permettent de relever leurs finances. Défait, le comte de Toulouse peut rebâtir des villes, mais non fortifiées (selon le traité de 1229).

**Un rôle militaire ?** L'idée que les bastides après 1229 aient joué globalement un rôle militaire est abandonnée. Les fortifications sont édifiées 30 à 50 ans après la fondation, ici ou là à la demande des populations. Les princes y ont leur part, mais parfois plutôt pour affirmer une domination symbolique. Globalement nombre de bastides paraissent construites dans des épisodes de paix, leurs fortifications témoignent d'épisodes de conflit ou d'insécurité.

**Un rôle commercial.** Le rôle commercial des bastides est avéré par différentes chartes. Les marchés existaient avant les bastides, mais celles-ci mettent en oeuvre une solution architecturale innovante : en centralisant les échanges, la place permet d'encadrer le commerce : protection des marchands, garantie sur les transactions, stabilité des prix, lutte contre les fraudes, perception des taxes... Ces dispositions mettent en confiance acheteur et vendeur. La place est complétée bientôt d'arcades ou d'une halle. Les rues scandées par des grandes portes ogivales sont les galeries marchandes du Moyen Âge.

**Des villes neuves ?** Certaines bastides correspondent bien à une opération d'urbanisme incluant de nombreux lots. Mais l'expression *villa nova* désigne dans l'antiquité tardive un défrichement nouveau, et non une ville au sens moderne. Bien des bastides sont de petits villages, sans plan bien défini ou héritant la structure d'un hameau préexistant, et pouvant en outre correspondre au regroupement d'une population déjà en place localement.

**Une évolution sociétale.** Les façades, idéalement de dimension égale, traduisent une taxation égalitaire. Les redevances sont fixées en numéraire. Cette réforme fiscale, centrée sur la maison et la production agricole du foyer, met fin aux taxations en nature perçues par des intermédiaires locaux. La bastide met les habitants sous la tutelle directe du prince commanditaire.

**La réforme agraire.** Différents types de bastides peuvent en fait coexister sur un même terroir et dans une même tranche de temps. Celles associées à un port mettent en circulation les productions de l'arrière-pays. D'autres contrôlent et organisent les récoltes d'un terroir, dans certains cas, il n'y a peut être eu tout au plus qu'un hameau. Certains chartes mentionnent une attribution de parcelles, réalisée par exemple au détriment de terres indivises, un laniéage du parcellaire est perçu ici ou là et est probablement d'origine médiévale.

**Un boîte à outils juridique.** Le trait commun des utilisations du mot « bastide » après 1229 est donc une boîte à outils juridique, utilisée de façon variée selon les époques et secteurs, mais renforçant la main mise des rois ou de quelques princes territoriaux. Le rôle militaire n'est pas globalement le fait dominant. Ici plutôt agraires, là plus urbaines, les implantations sont destinées à dynamiser l'économie locale, sous le contrôle des princes. Dans quelques rares cas un statut de bastide a même été accordé juste pour renforcer la protection par rapport à un voisin ambitieux, sans modifier l'habitat existant.

(\*) Condensé des conclusions d'un article de Jean-Paul Valois en préparation pour la Revue de l'Agenais parution prévue 2020.